

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le nombre de pétitions présentées à l'heure actuelle à la Chambre des communes dépasse 44 000.

LES SERVICES DE VIA RAIL

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Madame la Présidente, j'interviens conformément à l'article 36 du Règlement, afin de présenter une pétition dûment certifiée par le greffier des pétitions.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de maintenir et d'améliorer le service de VIA Rail. Il est extrêmement important pour toutes les régions du pays, et notamment les régions rurales. Je me joins à ces pétitionnaires, afin d'exhorter le gouvernement à conserver et améliorer ce service.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement): Madame la Présidente, je demande que tous les questions restent au *Feuilleton*.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Les questions restent-elles toutes au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement): Madame la Présidente, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Les motions sont-elles toutes reportées?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI DE 1989-1990 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 12 juin, de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le projet de loi C-11, Loi portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Mme Coline Campbell (Sout West Nova): Madame la Présidente, je poursuis l'intervention que j'ai commencée lundi sur le projet de loi C-11 portant pouvoir d'emprunt. J'ai parlé pendant quelque temps ce jour-là du sort de la coalition des pêcheurs et travailleurs d'usine de la côte ouest. La situation pourrait facilement se présenter dans beaucoup d'autres régions, surtout sur la côte est.

• (1540)

Les gens du secteur de pêches de la côte est devraient appuyer cette coalition sans réserve. La situation observée dans l'Ouest pourrait aisément se produire dans les pêches de la côte est.

Pour résumer rapidement, sous le régime du GATT, le gouvernement canadien a apparemment adopté un règlement qui exige que notre poisson soit transformé ici au Canada et interdit d'exporter du saumon et du hareng à l'état brut. Les États-Unis ont adressé une pétition au GATT qui a déclaré le règlement hostile.

La question a été soulevée à la Chambre. C'est ma conviction profonde que, lorsqu'il s'agit d'une ressource naturelle renouvelable dont tant d'emplois dépendent, le gouvernement actuel ou n'importe quel autre doit maintenir sa position quelles que soient les conséquences. Il doit tenir tête aux États-Unis.

Quand il s'est agi du porc, les États-Unis n'ont pas pensé au Canada. Ils n'ont pas songé à demander au GATT d'examiner la production agricole et les subventions à l'agriculture. Ils ne se sont pas arrêtés au nouvel Accord de libre-échange. Ils ont eu recours à l'*Omnibus Trade Bill* et ont frappé les produits canadiens du porc de droits compensateurs.

À moins que les Canadiens ne fassent preuve de courage et ne considèrent leurs ressources naturelles comme une question de prime importance, ils courront au devant de grandes difficultés, notamment dans l'Est, dans l'Ouest et dans les régions rurales, où tant d'emplois dépendent de nos ressources naturelles.

Le gouvernement actuel n'écoute pas ces gens. Ils sont venus ici et ont passé une semaine à essayer de le convaincre. Le gouvernement n'écoute pas les autochtones; qui sont dehors. Il n'écoute pas ceux qui seront touchés par les compressions dans les domaines de la santé et de l'enseignement à cause du programme de financement. À mon avis, le gouvernement n'écoute personne, sauf les gros intérêts à qui il pourrait faire du tort.